

Compte Rendu de la réunion

CDVL 73

09/10/2019

Présents :

- Michel FLORY
- Joël RISS
- Daniel BOUCLIER
- David SAVOYE
- Philippe MOREAU
- Philippe ROEA
- Bernard DUPUIS
- Jérôme DELBECQUE
-

Excusés :

- Serge LE PUIL
- Gérard BAUDRY
- Marie Paule JACQUES
- Olivier AMOUDRY
- Amandine DUCHAMPT-LAFORGUE
- Patrice GONIN

1. Accueil des participants

Ouverture de la réunion à 19H20.

2. Tyrolienne

- Un gros travail a été réalisé. Le site est maintenant opérationnel.
- L'inauguration aura lieu le samedi 12 octobre de 10h à 12h. Tous les clubs de Savoie ont été invités
- Décision à l'unanimité des présents d'allouer une subvention complémentaire de 250 € pour le buffet de l'inauguration.

3. Points financiers

- Un état des dépenses réalisées à ce jour est présenté (voir ci-dessous)
- 16 000 € sont toujours provisionnés pour l'acquisition de terrain ou l'aménagement de décollage et ou atterrissage (Le Revard, Valpelouse), ce qui, fausse totalement le niveau de trésorerie disponible.
 - Philippe M. prendra contact avec les clubs respectifs pour faire un point sur ces dossiers
- Les dépenses liées aux balises sont toujours en suspens,
 - Fin des pioupiou – la question de leur devenir est posé. Plus de SAV et bientôt plus de connexion avec le réseau.

- Paramétrage en cours sur la balise Iweather (prêtée par Air Evènement) – les données de vent direction et intensité ne sont pas à ce jour suffisamment précises.
- Aides aux clubs – le CODIR se prononce sur la nécessité d'aider les petits clubs mais malgré le budget prévu les sommes ne sont pas sollicitées. Une réflexion devra s'ouvrir sur cette problématique et un travail devra s'engager sur la communication.

4. Projet d'école CDVL

- Le CODIR souhaite élargir le fonctionnement du groupe jeune à d'autres pratiquant à travers la mise en place d'une école.
 - Proposer une programmation en 2020 pour de la pratique féminine, du recyclage biplace mais aussi des stages de remises en l'air (3).
 - Une vigilance devra être de mise par rapport aux OBL de la FFV (Organisation à But Lucratif).
- Le CODIR décide à l'unanimité des présents de mandater David S. pour la coordination de l'école. Une proposition sera travaillée dans ce sens avec Philippe Thouzeau qui intervient déjà à ce jour comme responsable pédagogique du groupe jeune.

5. Budget prévisionnel 2020

- Travail préparatoire est entrepris en séance et abouti au tableau suivant, à amender, compléter ... lors du prochain CODIR qui aura lieu fin novembre ou première quinzaine de décembre, au plus tard.

DEPENSES

FORMATION PARAPENTEDU CDVL

Jeunes	4 000,00 €	
Remise en l'air	2 250,00 €	
Recyclage biplace	850,00 €	
Handi formation recyclage	1 200,00 €	
Pratique féminine	2 500,00 €	

SOUS TOTAL 10 800,00 €

DELTA 750,00 €

BOOMERANG 500,00 €

MATERIEL

Entretien fauteuil	500,00 €	
Matériel balise	2 000,00 €	
Petit matériel	500,00 €	
Tyrolienne entretien	300,00 €	

SOUS TOTAL 3 300,00 €

COMPETITIONS

Compétition club	1 000,00 €	
Pré mondiaux	2 500,00 €	

SOUS TOTAL 3 500,00 €

AIDE AUX CLUB 3 000,00 €

FONCTIONNEMENT 1 000,00 €

SITES 2 000,00 €

AUTRES 5 500,00 €

TOTAL 30 350,00 €

- Je complète la réflexion ici par un projet de recettes à amender, compléter ... et valider au prochain CODIR

RECETTES

FORMATION PARAPENTEDU CDVL

Jeunes	1 200,00 €	
Remise en l'air	750,00 €	
Recyclage biplace	150,00 €	
Handi formation recyclage		
Pratique féminine	500,00 €	
SOUS TOTAL		2 600,00 €

SUBVENTIONS

ANS	1 500,00 €	
FFVL	6 800,00 €	
DEPARTEMENT	3 150,00 €	
SOUS TOTAL		11 450,00 €

Redevance tyrolienne **300,00 €**

LIGUE SITES **1 550,00 €**
TOTAL **15 850,00 €**

BILAN

DEPENSES	30 350,00 €
RECETTES	15 850,00 €
REPRISE DE TRESORERIE	14 500,00 €

6. Balise

- Décision à l'unanimité des présents d'allouer une subvention exceptionnelle de 361 € au club des Volatiles des Saisies pour la réparation de la balise FFVL

7. AG du comité

- Le CODIR arrête la date du 17 janvier 2020 pour l'AG ordinaire. Une réflexion est engagée pour modifier les statuts conformément à une demande de la Fédération. Ce point sera traité lors du prochain CODIR. Dans le cas d'une décision favorable, une AG extraordinaire sera également convoquée à la même date.
- Chacun lira le projet de statut (déjà transmis) et fera part de ses commentaires avant le prochain CODIR

8. Site web

- Le site web n'est pas à jour. Il faut les codes d'administration. Philippe M. contactera Gérard F. pour les récupérer.
- Joel R. propose d'administrer le site et de changer de serveur et de console.
- Une réflexion préalable sur le contenu et la manière d'administrer est indispensable. Davis fait part de besoins pour l'école du CDVL
- Aucune décision n'est prise.

La réunion est clôturée à 21H30 par un verre de l'amitié.